

# LE BANAT DE TEMESVAR

## [Une mission d'interposition française]

Au lendemain de la Grande Guerre, les conventions d'armistice et les traités de paix conduisent à des bouleversements territoriaux dans des régions où des minorités nationales s'opposent. Des contingents alliés doivent y maintenir la paix, comme dans le Banat de Temesvar (Timisoara), où l'Armée française d'Orient remplit une mission d'interposition.

Texte : Frédéric DESSBERG



Départ pour la Roumanie.

**A**ncien territoire des confins militaires de l'empire des Habsbourg, le banat<sup>1</sup> de Temesvar appartient à la Hongrie quand est signé l'armistice de Belgrade, le 13 novembre 1918. C'est une plaine irrégulière limitée par trois fleuves : le Maros au Nord, la Tisza à l'Ouest, le Danube au Sud, et par les montagnes de Transylvanie à l'Est. L'armée hongroise vaincue a dû l'évacuer et se retirer derrière le Maros, en vertu de la convention d'armistice. Les troupes alliées doivent la remplacer, en attendant que la Conférence de Paris de janvier 1919 décide de l'attribution de la province.

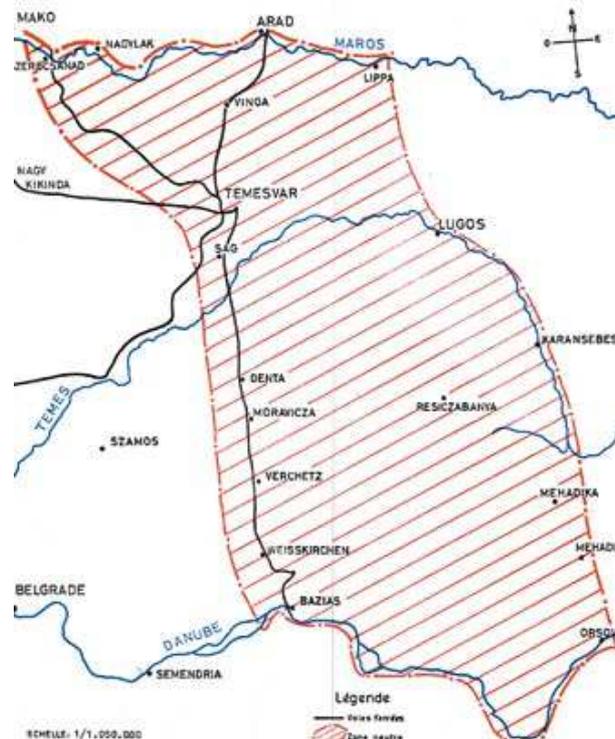
Les Hongrois veulent conserver le Banat mais la Roumanie, qui figure dans le camp des vainqueurs, souhaite annexer cette région peuplée majoritairement de Roumains et que les Alliés lui avaient promise en 1916. L'armée roumaine n'est cependant pas autorisée à occuper le Banat. Les Serbes convoitent également la province, avec l'objectif d'accentuer l'unité du royaume des Serbes, Croates et Slovènes (plus tard royaume de Yougoslavie) dont la naissance est proclamée en novembre 1918. Or, les Serbes occupent des points stratégiques du Banat depuis le début du mois. Ils se livrent à des réquisitions et refusent dans un premier temps de l'évacuer. Face aux revendications des Hongrois, des Roumains et des Serbes, une interposition devient indispensable entre les minorités nationales.



Carte de la Roumanie.

### LA MISSION DE L'ARMÉE FRANÇAISE D'ORIENT

La mission d'interposition est assurée par trois divisions de l'Armée française d'Orient du général Franchet d'Esperey, devenue Armée de Hongrie en mars 1919. Elle dure plusieurs mois, de novembre 1918 à avril 1919. Ces troupes, commandées par le général de Lobit, sont composées d'une dizaine de régiments, répartis dans les 11<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> divisions d'infanterie coloniale, la 76<sup>e</sup> division d'infanterie, quelques éléments de cavalerie, d'artillerie et du génie. Dans un premier temps, elles effectuent une simple mission de couverture au nord du Danube afin d'occuper des points stratégiques hongrois mais la mission d'interposition s'avère difficile. En effet, les Hongrois démantèlent les infrastructures, ce qui pousse les Roumains et les Serbes à une compétition armée pour installer leur propre tutelle dans la région. Le président du Conseil français, Georges Clémenceau, décide le 23 décembre de créer une zone tampon sous l'autorité de l'armée française.



Zone neutre du Banat (général Jean Bernachot, Les armées françaises en Orient après l'Armistice de 1918, Paris, 1970).

## **RETRAIT LIMITÉ**

En janvier 1919, les Serbes refusent toujours d'évacuer. Ils acceptent toutefois un retrait limité, ce qui permet une occupation française partielle. La mission d'interposition n'est cependant toujours pas remplie au moment où les Serbes répriment les grèves et l'agitation de la population hostile à leurs réquisitions.

Enfin, la Conférence de Paris enjoint à l'armée française de maintenir l'ordre au nord du Banat et du Maros, où les Roumains et les Hongrois s'affrontent. Il s'agit alors d'organiser l'occupation d'une zone neutre, malgré les provocations subies sur le terrain par les soldats français de la part des Hongrois.

Finalement, l'interposition française devient aussi inutile qu'impossible, en raison du déclenchement de la guerre entre la Hongrie et la Roumanie, le 15 avril 1919. Le sort du Banat de Temesvar n'est réglé qu'avec le traité de Trianon du 4 juin 1920 qui l'attribue à la Roumanie.

## **DIPLOMATIE ET ACTION MILITAIRE FRANÇAISE**

Dans une région où un contentieux territorial oppose d'une part la Hongrie, pays anciennement ennemi, et d'autre part la Roumanie et la Serbie, toutes deux alliées de la France mais aux intérêts opposés, la mission d'interposition de l'Armée de Hongrie est un échec.

Les décisions politiques, prises par les puissances à la Conférence de Paris, sont directement transmises au général de Lobit. Ce dernier, nullement obligé d'en référer à Franchet d'Esperey, se voit ainsi investi d'un rôle politique puisqu'à compter de mars 1919, il négocie directement avec le gouvernement hongrois. Il contribue au règlement diplomatique du problème territorial. L'armée qu'il commande doit tenir le terrain jusqu'à ce que le règlement du conflit intervienne.

Or, la position militaire du contingent est des plus inconfortables. Dans un contexte général de démobilisation d'après-guerre, qui voit le rapatriement d'une partie des troupes, l'armée de Hongrie doit occuper des positions stratégiques, faire face à l'hostilité des Hongrois et aux réticences serbes. Le désarmement des populations civiles et la difficulté de l'identification des combattants, rendent le maintien de la paix encore plus difficile.

Les difficultés éprouvées par le contingent français dans le Banat de Temesvar se rencontrent dans d'autres situations similaires en Europe à la même époque (Haute-Silésie, Turquie). L'armée française de la fin de la Grande Guerre doit assurer un type de missions nouveau.

Elle effectue alors tant bien que mal un prototype de missions d'interposition qu'ont eu par la suite à conduire les armées alliées, dans le cadre de l'ONU ou de l'OTAN.

1 En Europe centrale, un banat est une marche-frontière de l'ancien royaume de Hongrie, gouvernée par un « ban ».